

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

ÉCONOMIE ET GESTION APPLIQUÉES A LA PROFESSION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE M. ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

PARTIE 1 - DISPOSITIF D'INSERTION (24 points)

1.1. Identifier les supports de communication possibles à l'attention des personnes en grande difficulté afin de leur faire connaître les actions du CCAS et justifier vos choix (6 points)

L'étudiant doit présenter au moins 3 supports différents.

Affiche dans les lieux publics type CCAS, mairie, centre social ou culturel de la commune...

Dépliant : guide des personnes en difficulté intégrant un plan de la ville, avec les lieux indiqués, distribué dans les structures (services sociaux, banques alimentaires, association humanitaire, centre d'hébergement) et lieux publics de la commune ;

Internet avec présentation de rubriques et un plan de la ville avec un lien sur les différentes structures ;

Page d'information dans le journal municipal, dans un journal gratuit (mais voir le coût) ;

Affichage électronique si la commune en dispose.

1.2. Élaborer un document présentant l'appui social individualisé aux personnes susceptibles d'être concernées par ce dispositif. (8 points)

Forme : toute présentation cohérente est acceptée qu'elle soit ou non sous forme de tableau.

Tout plan est acceptable s'il est logique.

Titre : Appui Social Individualisé (ASI)

Dispositif d'ASI	<ul style="list-style-type: none">• destiné aux personnes en grandes difficultés d'insertion• permet de bénéficier d'un accompagnement social qui facilite l'accès à l'emploi• vise à assurer le retour à une vie personnelle et sociale autonome.
Durée	6 mois renouvelables une fois
Bénéficiaires	jeunes de 18 à 25 ans chômeurs de longue durée (+ d'un an) chômeurs âgés de plus de 50 ans bénéficiaires du RMI handicapés nécessitant un suivi particulier pour accéder à l'emploi
Aide(s) apportée(s)	Un référent unique pour des entretiens individuels - Au plan social : <ul style="list-style-type: none">• Accueil, écoute et aide en cas de conflits de communication• Aide pour différentes démarches auprès d'organismes divers (administratifs, sociaux...) - Au plan professionnel : <ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un projet professionnel• Accompagnement à la recherche d'emploi auprès des entreprises Absence d'aide financière
Interlocuteur	<ul style="list-style-type: none">• Pour tout renseignement : prendre contact avec [coordonnées du responsable de l'ASI au CCAS]

1.3. Montrer l'originalité du Revenu de solidarité active par rapport aux dispositifs existants et mettre en évidence ses limites ainsi que les moyens qui pourraient être mis en place pour les surmonter (10 points)

L'étudiant n'est pas tenu de respecter le plan du corrigé.

Le correcteur valorisera la qualité rédactionnelle de la réponse.

Le correcteur valorisera l'étudiant qui aura soulevé le problème du financement du RSA.

Concernant les limites et les moyens, le correcteur attendra au moins 4 idées développées et les moyens de les combattre en parallèle.

Nouveau dispositif mis en place pour lutter contre la pauvreté des travailleurs et inciter au retour à l'emploi, le RSA est une prestation monétaire pour les bénéficiaires de minima sociaux lors de la reprise d'emploi.

I. Originalité du dispositif RSA

Son originalité

- Reprise d'activité économique,
- Inciter les bénéficiaires de minima sociaux à la reprise de travail, avec une augmentation des revenus ;
- Lutter contre la pauvreté au travail (dispositif ouvert à tous les travailleurs à revenus modestes).

Son mécanisme :

Cumul des revenus du travail et de minima sociaux.

Ses moyens :

Expérimentation dans plusieurs départements.

Coût de 1 200 € par personne.

II. Les limites du dispositif et les moyens de les combattre

a) Des difficultés d'accès à l'emploi

- Manque de formation
- Difficultés d'accès au mode de garde pour enfants (-3 ans)
- Problèmes de santé exigeant un poste aménagé
- Problèmes de transport
- Absence d'accompagnement social

Moyens de les combattre : mettre en place un accompagnement individualisé, un service public de la petite enfance, aménagement des postes de travail, stages de formation.

b) Incidences sur le marché du travail

- Risque de favoriser le développement du temps partiel subi, les faibles durées d'emploi, les contrats précaires (le salaire étant complété par l'État).
- Pression à la baisse des salaires (complétés par l'État).

Moyens de les combattre : prévoir de nouvelles réglementations pour éviter la multiplication des formes précaires d'emploi (notamment dans le cas du temps partiel).

c) Des personnes exclues du RSA

- L'obligation de résultats présente le risque de ne s'occuper que des personnes les plus proches de l'emploi, les autres non employables restant en-dessous du seuil de pauvreté.

Moyens de les combattre : agir en parallèle pour favoriser le développement des entreprises d'insertion.

Conclusion : nécessité d'inclure le RSA dans une politique globale d'insertion.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE		Session 2009
Économie et Gestion appliquées à la profession <i>corrigé</i>	Code : ESEGAP	Page 2/3

PARTIE 2 – ACCÈS AUX LOISIRS (16 points)

2.1. Déterminer pour le CCAS les critères de choix des participants à cette journée familiale interculturelle et sportive. (6 points)

3 critères attendus, liste suivante non limitative

- Insuffisance de revenus : lien étroit entre le revenu et le taux de départ en vacances ;
- Absence d'aide financière de la CAF : éviter le cumul des dispositifs d'aide au départ pour ceux qui ont déjà bénéficié d'une aide de la CAF ;
- Absence d'aide financière du comité d'entreprise : éviter le cumul des dispositifs d'aide au départ pour ceux qui ont bénéficié des aides du comité d'entreprise ;
- Privilégier ceux qui n'ont bénéficié d'aucune aide financière et ne sont jamais partis avec le CCAS.

2.2. Établir le budget prévisionnel de cette journée et conclure quant à sa faisabilité. (4 points)

Budget prévisionnel pour la « journée familiale, interculturelle et sportive »

Dépenses		Recettes	
Transport en bus	670	Participations familiales	192
Ateliers sportifs	1200	Subvention du Secours populaire	500
		Subvention municipale	700
		Déficit	478
TOTAL	1870	TOTAL	1870

5 ateliers, 2 fois dans la journée soit 10 ateliers à 120 € soit au total 1 200 €

Transport en bus : 2 bus x 335 € = 670 €

Faisabilité : le budget est déficitaire de 478 €. Pour mener à bien ce projet, il faudra soit trouver des moyens pour équilibrer le budget, soit réduire les dépenses.

2.3. Présenter, dans une note, des solutions au Président du CCAS afin que ce projet aboutisse. (6 points)

Forme : émetteur, destinataire, titre, date, lieu, objet

Fond : recommandations au Président sur les solutions envisageables (3 attendues)

Liste suivante non exhaustive

- Optimiser le coût du transport : 2 bus soit 112 personnes ou un seul et dans ce cas réduire le nombre de personnes à 56 (problème posé : qui choisir ? sur quels critères ?) ;
- Changer de destination ;
- Supprimer les activités sportives ;
- Trouver des financements complémentaires par une action de la population ou du CCAS comme la vente de pâtisseries, cartes de Noël, fleurs... ;
- Limiter les ateliers sportifs aux enfants ;
- Solliciter d'autres sources de financement (associations de quartier, associations caritatives autres...).....